

Pourquoi doit-on prendre sa cotisation ?

Association Vitré Golf - C'est la vie du club !

L'Association Sportive est l'affaire de tous les adhérents, qu'ils pratiquent le golf de compétition ou de loisir.



Son rôle

Association à but non lucratif (loi 1901) agréée par la Fédération Française de Golf et composée d'un bureau. Elle assure les tâches et responsabilités suivantes :

- Organisation des compétitions officielles dans la FFG, dans le respect des règles et de l'étiquette.
- Recherche des sponsors et partenaires pour les compétitions et le soutien du club.
- Gestion des membres (licences, index, etc...)
- Liaison avec la FFG
- Participe à la vie de l'école de golf avec le Pro.
- Promotion de la discipline Golf en partenariat avec le Golf des Rochers Sévigné.
- Assure au mieux l'information et la convivialité entre ses membres.
- Participe à la mise en conformité du terrain avec les règles.
- Travaille en étroite collaboration avec les gestionnaires de la SARL Golf des Rochers.

Ses moyens financiers

Ils proviennent de/des :

- La cotisation annuelle des membres (47 € par adulte).
- droits de jeu perçus lors des compétitions.
- sponsors et partenaires
- Subventions versées par les collectivités : emploi consolidé

Avantages pour l'adhérent

- Tarif préférentiel pour les droits de jeu aux compétitions (6 € au lieu de 10 €)
- La possibilité d'être sélectionné pour les équipes
- Représenter le club et participer aux compétitions à l'extérieur
- Recevoir toutes les informations de la vie du club par courrier électronique : « Hebdo Web » + « News »
- Participer aux assemblées générales et compétitions événementielles de l'AS
- Participation aux classements du Challenge Tour : Challenge de l'Hiver, Challenge de l'Été et Challenge Royal
- Participation au Championnat du Club
- Avoir droit à la cérémonie de la médaille lors du passage en 3ème série ! 😊

Comment sont-ils utilisés ?

- À la rémunération de notre secrétaire salariée
- À l'achat des lots et récompenses des gagnants des compétitions
- À la gestion de l'école de golf, des stages et des déplacements des jeunes
- À la participation aux compétitions externes des équipes jeunes, dames, messieurs et seniors
- À financer partiellement les entraînements des équipes représentant le club
- À l'organisation des manifestations de l'AS (rencontres conviviales, Assemblée Générale, forum, ...)

Vous aimez le golf ?

Vous avez envie que le golf se développe dans votre club.

Donnez-nous les moyens en participant plus nombreux aux compétitions et challenges organisés !